

Fonck. Couvent, caserne, école : les vieux murs d'une nouvelle faculté d'architecture



*Ayant hérité des bâtiments occupés par les instituts d'architecture, la nouvelle faculté de l'ULg se partage entre deux sites urbains. L'un, plus bucolique, se trouve au Jardin botanique tandis que l'autre, aux connotations plus guerrières, est situé en Outre-Meuse dans l'ancienne caserne Fonck, sur l'emplacement du couvent des Écoliers. Commémoration de la Grande Guerre oblige, c'est de ce dernier qu'il sera ici question.*



## **La caserne d'un certain cavalier Fonck**

Le 2 août 1914, le cavalier Antoine Fonck quitte la caserne des Écoliers où est cantonné le régiment du 2<sup>e</sup> Lancier. Avec son escadron, il gagne Milmort, sur les hauteurs de Liège, puis est dirigé vers Battice, le

4 au matin. Engagé dans une patrouille de reconnaissance, aux environs du village de Thimister, il entre en contact avec les premiers cavaliers ennemis et ouvre le feu avant d'être lui-même abattu. L'histoire du brave cavalier, première victime militaire belge à l'aube d'un long conflit et devenu héros de son régiment, allait devenir mythique et exemplaire ; c'est pour honorer son souvenir que la caserne des Écoliers, ancien couvent, devint la caserne Cavalier Fonck.



Après la guerre, le 2<sup>e</sup> Lancier part en occupation en Rhénanie. Il sera notamment remplacé par une compagnie de transport où le milicien Georges Simenon, par ailleurs enfant du quartier, est muté en 1922. «C'est de là qu'enfant je voyais sortir des cavaliers fringants, bien astiqués, précédés de trompettes.» Dans *Point-virgule*, récit autobiographique rédigé en 1977, l'écrivain se souvient surtout de son lourd travail de palefrenier, sans partage avec le prestige dévolu aux lanciers.

*«Sur la même cour, dans le bâtiment voisin, étaient logés les fameux lanciers qui me faisaient rêver dans ma jeunesse. Eux, ils n'avaient qu'un cheval au lieu de deux à conduire et ils n'avaient pas à tirer un lourd charroi. Dès le premier matin, je m'aperçus qu'on se levait à cinq heures, dans le froid de l'hiver, qu'on allait attacher les chevaux deux par deux et qu'on les emmenait boire à un abreuvoir qui se trouvait dehors et dont l'eau était parfois gelée. Je demandais à un de mes voisins pourquoi nous étions obligés de porter des sabots. Il me répondit que c'était au cas où un cheval nous marcherait sur les pieds. Certains des animaux étaient dociles, d'autres ruaient et cherchaient toujours à s'échapper. Lorsque l'un d'eux y parvenait, il fallait entendre gueuler l'adjudant et on était sûr d'être inscrit pour deux jours de salle de police.(...) Ces bêtes qu'il fallait nettoyer dans tous les coins, bouchonner avec une poignée de paille après chaque sortie ou chaque séance de manège, me paraissaient immenses et éminemment dangereuses. (...) Par contre j'adorais dormir dans la paille de l'écurie. C'était une immense écurie qui abritait environ cent cinquante chevaux. Certains portaient, au fronton de leur stalle, en rouge sur blanc, la mention : dangereux. Mais il fallait soigner ceux-là aussi bien que les autres. Dans des chroniques qu'il tient pour la Gazette de Liège à l'époque de son incorporation, il écrit sans complaisance : D'aucuns croient que l'armée est une école de la propreté, parce qu'ils sont accoutumés à voir la tunique des soldats ornée d'une douzaine de boutons brillants comme autant de soleil. Je ne voudrais pas les détromper. Il est vrai qu'à la caserne le temps se passe surtout à nettoyer (...). Il est cependant une chose que l'on soigne très peu, parmi tant d'autres, et par malheur, cette chose, c'est la principale, je veux dire c'est le corps.»*



Si ces

quelques lignes nous éclairent aujourd'hui sur le quotidien des miliciens et sur l'ambiance des lieux traversés par le cavalier Fonck, on ne s'étonnera pas que ces derniers propos agacèrent la hiérarchie et l'écrivain fut sommé de rentrer dans le rang...

Abandonné par l'armée en 1998, le site allait, en quelque sorte, renouer avec ses origines savantes lorsque Saint-Luc y installa, en 2000, son institut supérieur des beaux-arts et son institut d'architecture. La partie des bâtiments dévolus à la faculté ne deviendra patrimoine universitaire, sous le matricule « E1. Architecture. Site Outre-Meuse », que par l'intégration de l'institut d'architecture décrétée en 2010.

L'ancienne caserne, devenue un agréable campus au centre ville, voit maintenant se croiser des troupes de futurs architectes et d'étudiants en art ; les traces de l'occupation militaire se font discrètes. Sur la façade à rue, une plaque honorant le malheureux exploit d'Antoine Fonck, à l'entrée de la cour, un monument aux morts, plus loin, le nom de la bataille de Merkem - « le Verdun belge » - baptisant un bâtiment de 1935, ou, plus pittoresques, les très nombreux anneaux à chevaux scellés dans les murs et les auges taillées dans la pierre, rappellent encore le souvenir du 2<sup>e</sup> régiment des Lanciers.





Précisons bien que les vestiges architecturaux et les sculptures « Néo-Renaissance », qui jalonnent actuellement le site, ne proviennent pas de l'ancien couvent, mais d'une maison détruite de la rue Louvrex. De très belle facture, cette façade avait été sélectionnée et éditée par Castermans vers 1900. Rachetés *in illo tempore* par Saint-Luc alors cantonné dans ce quartier, les sculptures devaient être réintégrées dans une nouvelle construction dont le projet, rendu obsolète par le déménagement en Outre-Meuse, a été abandonné.

## Un ancien couvent devenu caserne

En fait, le site originel de la caserne est un ancien couvent posé sur une petite île formée par la Meuse et l'un des nombreux bras de l'Ourthe qui confluaient en ces lieux avant les grands travaux d'assainissement et de rectification des cours d'eau entrepris au 19<sup>e</sup> siècle. C'est là qu'un petit prieuré, affilié à l'ordre français du Val-des-Écoliers, est signalé en 1231. Initialement situé hors les murs de la cité, en Outre-Meuse, le domaine est ensuite ceinturé par une extension des murailles entreprise à la fin du 13<sup>e</sup> siècle ; les courtines, bordées par les eaux, sont renforcées ultérieurement par des bastions dont le nom wallon de *balwér*, ou balloir, est resté inscrit dans la toponymie locale. Entre ville et campagne, la situation est plaisante pour le petit prieuré devenu couvent en 1614 ; Saumery, dans ses *Délices du Pays de Liège*, rapporte en 1738 que « *la maison est bien bâtie et tous les appartements en sont riants ; leur situation ne contribue pas peu à leur donner cet agrément. La Meuse, et l'Ourthe, qui forment de cette Maison une espèce d'île, sont deux charmants objets pour ceux qui y font leur séjour. Ils sont, proprement parlé, à la campagne, et à la ville, mais ils voient l'une et l'autre du même coup d'œil.* Il témoigne aussi que *le cloître, qui communique à l'église, est propre et solidement voûté (...)* L'église est assez grande, mais la décoration en est beaucoup plus simple.»

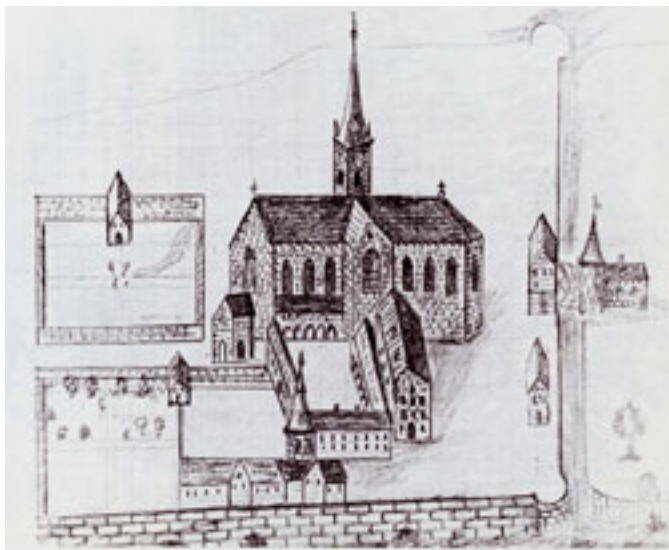
Le couvent des Écoliers se montre plutôt prospère jusqu'à la réquisition militaire entreprise lors de la Révolution de 1789. Les bâtiments conventuels qui subsistent attestent cette prospérité perdue. Au centre de la cour, élevé en brique et calcaire, le bâtiment principal a connu plusieurs remaniements. Il présente aujourd'hui au rez-de-chaussée, dans un haut soubassement appareillé en calcaire, des baies à linteau courbe à clé et un portail millésimé 1731 ; la grille en fer forgé affichait naguère les armoiries de l'abbé Chervin-Rivière accompagnées par la crosse et la mitre. Les deux étages, en brique, présentent un caractère plus mosan (et plus archaïque) avec des baies à linteau droit et des bandeaux de pierre au niveau des seuils. On retrouve ce même caractère mosan dans une aile secondaire, perpendiculaire, entièrement appareillée en brique.



Bien que profondément transformé au 18<sup>e</sup> siècle pour offrir sa physionomie actuelle, le bâtiment continue d'abriter un rare témoin de l'architecture gothique du 14<sup>e</sup> siècle, l'antique salle capitulaire, aux six voûtes à nervures construites en tuffeau ; au fond de cette salle subsistent les vestiges d'une baie gothique aux piédroits moulurés et à colonnettes engagées surmontées de chapiteaux à bouquets ; l'arc brisé des autres baies originales est encore visible à l'intérieur, même s'il n'est plus perceptible dans la façade refaite au 18<sup>e</sup>



siècle. Un autre souvenir de l'époque gothique subsiste ailleurs, dans le sommet du pignon nord élevé en tuffeau, avec la trace d'ouvertures ogivales aujourd'hui murées.



Une église gothique de belle ampleur, précédée d'un parvis - le Parvis des Écoliers -, jouxte initialement le couvent ; des traces archéologiques, découvertes fortuitement et interprétées par Patrick Hoffsummer, laissent supposer qu'elle aurait été édifiée au 13<sup>e</sup> ou au 14<sup>e</sup> siècle mais, menaçant ruine, elle est détruite en 1810. Le cloître et quelques bâtiments secondaires connaîtront le même sort en 1832 pour faire place à des écuries et logements de troupes.

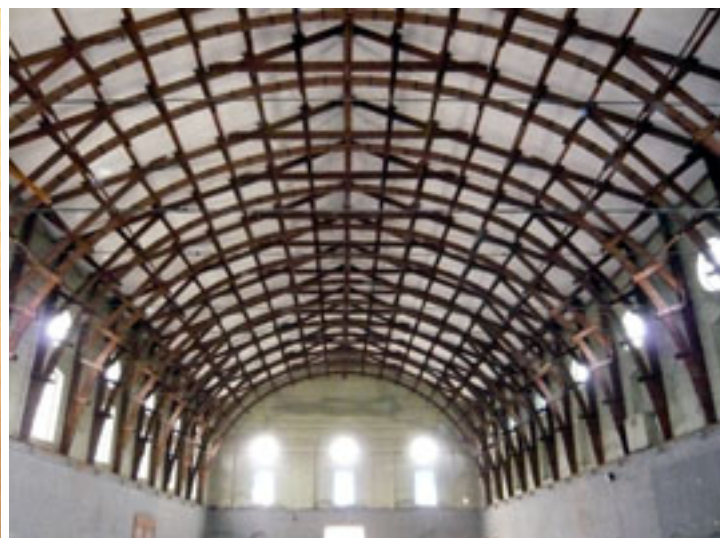
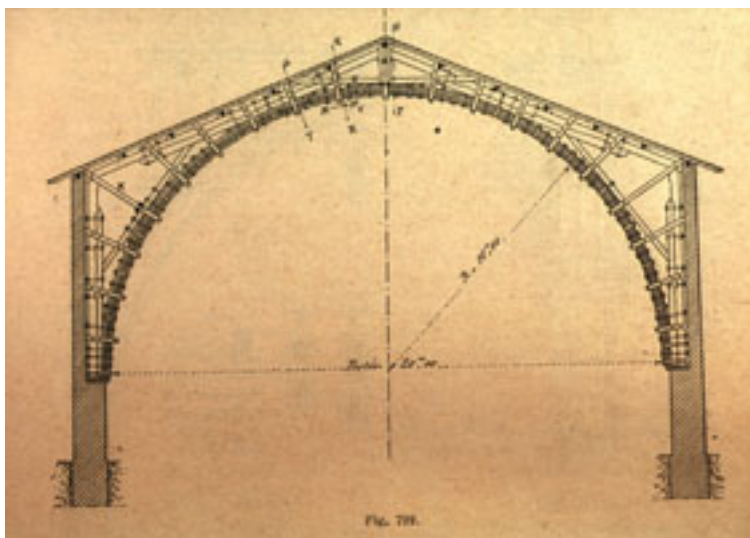


Sécularisé à la Révolution, le couvent est reconverti en hôpital de campagne et en caserne : il devient l'« Hospice de l'Égalité » puis accueille des troupes de cavalerie qui reçoivent même, en 1803, la visite de Bonaparte, alors Premier Consul. Les bâtiments conventuels se montrent évidemment peu appropriés à leurs nouvelles fonctions

et les nouveaux occupants, qui logent même des chevaux dans la salle capitulaire, ne sont alors guère soucieux de patrimoine ; actuellement, un plancher surélevé masque la base des colonnes qui auraient été endommagées par le piétinement des chevaux.

L'année 1832 marque le début d'importants travaux de construction d'où naissent, à l'ouest du site, les bâtiments actuels bordant l'ancien parvis et leurs ailes perpendiculaires. Réservant le rez-de-chaussée aux écuries et les étages aux soldats, édifiés sobrement en brique, ils ne présentent pas, de prime abord, de caractère architectural particulier. Mais le 19<sup>e</sup> siècle marque aussi le début de la production industrielle d'éléments architecturaux et de l'introduction du métal dans les structures. Ici, comme ailleurs sur le site, des colonnes de fonte sont utilisées conjointement à des poutres métalliques ; l'emploi de ces éléments dispense d'élever des murs de refend et libère donc l'espace au sol. Bien que destinées à des écuries militaires, les colonnes gardent un caractère ornemental propre à leur époque : le chapiteau en est soigné et le corps de la colonne se raccorde au socle par une mouluration.

Édifié peu après, en 1837, le grand manège suit des principes différents pour que l'espace où manœuvrent les chevaux ne soit pas encombré de supports. Là, le génie militaire a réalisé une prouesse technique en mettant en place une charpente de bois couvrant, sans support intermédiaire, une salle d'une largeur totale de 27 m et d'une superficie de 1700 m<sup>2</sup>. Le principe constructif en a été développé et publié par le colonel français Emy, comme le signalent P. Hoffsummer et G. Oslet. Avec de longues lames de bois mince, il est possible d'obtenir des courbes sans contrainte excessive pour le matériau ; assemblées entre elles, ces lames forment donc aisément des arcs d'une portée généreuse et d'une légèreté remarquable. Les fermes de charpente ainsi constituées sont ici portées directement par un retrait d'épaisseur des murs gouttereaux sur lesquels elles n'exercent guère de poussée latérale.



Malgré des progrès manifestes, un rapport militaire de 1842 se montre très critique sur les nouvelles installations et l'auteur estime les écuries mal conçues et le site mal choisi. Il écrit que « *l'emplacement du Val-des-Écoliers était peu convenable pour une caserne de cavalerie* », et poursuit : « *d'ailleurs les abords*



*seuls de ce couvent auraient dû faire renoncer au projet (...) des rues très étroites, mal pavées avec des grès très durs, très glissants (...) un quartier très peuplé et commerçant où un passage continu de voitures de toutes espèces empêche la troupe de se rendre dans l'extérieur de la ville (...).*» En 1837, la caserne comptait pourtant 1156 hommes et 873 chevaux. Elle s'agrandira encore en 1887, au sud, lors de la construction des bâtiments bordant l'actuel boulevard de la Constitution venu remplacer le bief asséché ; à droite de l'entrée, les bâtiments principaux de l'actuelle faculté d'architecture relèvent de cette phase de construction.



Cantonnée de deux guérites monumentales dans le goût néomédiéval, la nouvelle entrée exprime les ambitions militaires du lieu. En revanche, les bâtiments à rue, coiffés d'une toiture à la Mansart, rythmés de pilastres de brique et s'inspirant de l'architecture civile du 18<sup>e</sup> siècle, font preuve d'un caractère plus policé, en accord avec le caractère urbain du site. On peut noter que, à cet effet, les jointoiments des briques des façades à rue sont réalisés avec un soin particulier, au mortier rouge à joints beurrés surlignés de bâtonnets clairs, et se distinguent des joints ordinaires visibles sur les bâtiments militaires bordant la cour intérieure. Ils rappellent qu'un soin comparable a présidé aux travaux réalisés au 18<sup>e</sup> siècle sur les bâtiments conventuels ; là, le mortier, coloré en rouge notamment par de la brique pilée, déborde largement des joints et vient lisser les briques qu'il recouvre en tout ou en partie ; les joints sont ensuite tirés à la pointe pour conférer aux tas de brique une parfaite régularité. Cette technique est traditionnelle en région liégeoise et s'utilise lorsque l'enduit ou le badigeon ne s'impose pas.

## Une caserne devenue lieu d'enseignement et de culture



L'ancienne caserne

des Écoliers perd son affectation militaire en 1998 lors de la vente du site à Saint-Luc. Modernisation oblige, les anciennes écuries avaient été progressivement reconverties en garages par l'agrandissement des baies ou cloisonnées en espaces de bureau ; les seuils des petites ouvertures hautes qui suffisaient à éclairer les stalles avaient été descendus pour devenir des fenêtres et la trace de ces transformations se lit encore dans les piédroits. Régulièrement occupés et entretenus, les bâtiments offraient, il est vrai, un état sanitaire globalement satisfaisant et un potentiel d'espaces ouverts ou couverts exceptionnel en milieu urbain.

À l'intérieur, l'ancienne structure métallique « colonnes-poutres » étant toujours en place, il a été relativement aisé pour les architectes du Groupe AUSE, sous la direction d'Eugène Moureau, de reconditionner les vastes espaces initiaux et de leur attribuer des fonctions pédagogiques : auditories, ateliers, salles de cours, bibliothèque ou secrétariat... Les principaux locaux de cours de la faculté occupent le bâtiment en U à l'entrée du site et le hall sert régulièrement de lieu d'exposition.

Le secrétariat, intégré dans l'ancien couvent, est accessible par le portail et l'escalier monumental mis en place au 18<sup>e</sup> siècle. À proximité, se trouvent l'Atelier de Documentation du GAR (Groupe d'Ateliers de Recherche) et le Centre Serrurier-Bovy qui proposent une documentation ciblée sur l'architecture et l'urbanisme, principalement pour les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, et l'Art nouveau. Cette documentation complète celle offerte par les bibliothèques logées dans un bâtiment de la cour et sur le site Botanique.



Recherchant avant tout l'efficacité et un coût maîtrisé, l'intervention architecturale se fait discrète dans les classes, auditorios et ateliers. Elle est déjà plus marquée dans les lieux de passage et les équipements collectifs comme la cafétéria aménagée pour servir quatre cents couverts. Elle devient fédératrice et donne une identité commune aux différents lieux quand elle marque de son empreinte une série de baies : la croix-de-Saint-André qui défend les fenêtres à rue ou les grands châssis de chêne et d'aluminium qui rythment de leurs lignes horizontales les larges baies des ateliers, de la cafétéria, de la bibliothèque et les portes d'accès aux différents bâtiments.

Comme le couvent et la salle capitulaire, le manège est aussi un monument classé et demandait donc une réaffectation respectueuse de son identité. En 2009, il a achevé sa reconversion en espace théâtral sous l'égide du bureau d'architecture de Daniel Dethier dont le projet avait remporté en 2001 le concours organisé par la Communauté française. Sous la magnifique charpente, l'architecte a maintenu le caractère brut poétique des lieux voués au spectacle mais est intervenu « en profondeur » en enterrant, sous le sol de la salle, différents services et rangements. Démontables et modulables, les gradins autorisent une grande polyvalence des usages et des occupations du lieu. En fait, l'intervention la plus perceptible reste, à l'extérieur, l'aménagement d'un accès technique dans le pignon qui borde l'arrière de l'espace scénique.

Là, un discret volume ajouté, aux formes contemporaines, abrite la chaufferie, un atelier de réparation, un



monte-décor et un accès au sous-sol. Bureaux, loges et autres locaux sont venus se loger dans l'annexe « Merckem » accolée à la façade interne du manège en 1935.



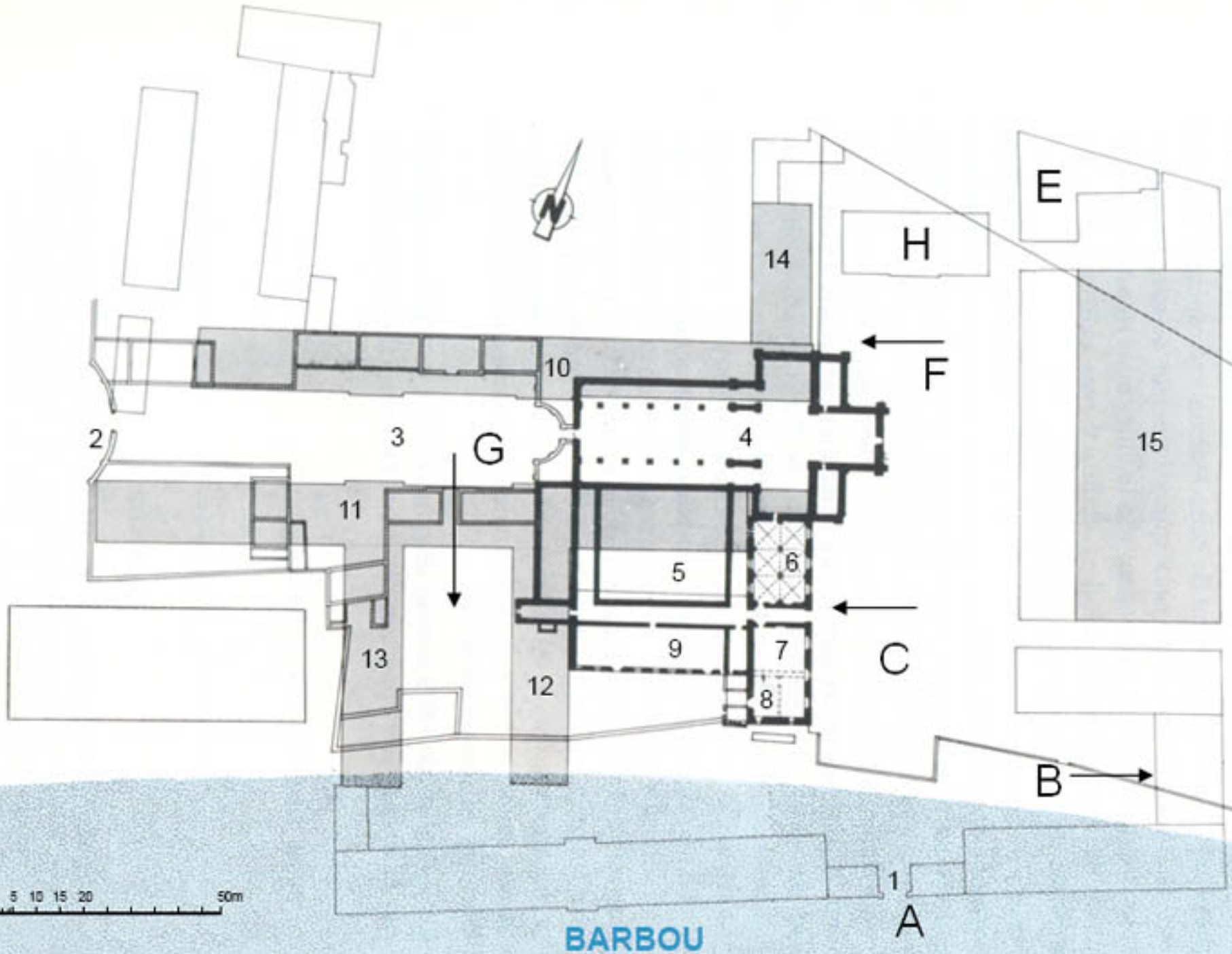
Les espaces extérieurs ont été plantés de quelques arbres qui ont déjà pris une belle ampleur. Ces espaces servent aussi de terrain d'expérimentation aux architectes et aux artistes du lieu et l'ont y voit régulièrement s'ériger des constructions et travaux éphémères.





*Liège en 1649 par Blaeu (détail). Au centre de l'image, le Val Notre-Dame des Écoliers avec son église.*





*En gras : ancienne abbaye - En grisé : bâtiments militaires édifés entre 1832 et 1838  
- En blanc : bâtiments postérieurs - En bleu : emplacement de l'ancien cours  
d'eau (le Barbou). A: Guérites d'entrée - B : Bâtiments d'Architecture  
- C : Salle capitulaire - E : Anciennes écuries - F: Café&téria - H : Bibliothèque  
1 : poste de garde - 2 Ancien accès au site - 3 : Parvis des Écoliers - 4 :  
Emplacement de l'ancienne abbatale - 5: Emplacement du cloître -*



*6 : Salle capitulaire (mess des officiers) - 7 : Salle des chanoines (bar des officiers) - 8 : Mur de division - 9 : Aile méridionale de l'Abbaye - 10-13 : constructions de 1832 - 14 : Construction de 1838 - 15 : Grand manège de 1837 -- (d'après P. Hoffusmmer, 1983)*



*Vue actuelle © Université de Liège - Globalview*

**Xavier Folville**  
Juin 2014



**Xavier Folville** est historien de l'art et oriente son enseignement et ses recherches sur « l'art d'habiter », en s'intéressant à l'architecture locale, aux décors historiques et au design. Il préside également le Centre Serrurier-Bovy consacré à l'Art nouveau.

### **Orientation bibliographique**

Castermans A., *Parallèle des maisons de Bruxelles et des principales villes de la Belgique construites depuis 1830 (...)*, Paris, Liège, [ca 1900].

Folville X., *La Caserne Cavalier Fonck*, dans Duchesne J.-P. et Henrion P. (dir.), *Patrimoine et réaffectation en Wallonie*, Namur, 2005, pp.142-146.

Folville X., *La Caserne Cavalier Fonck* dans Dejardin V. et Maquet J. (dir.), *Le Patrimoine militaire de Wallonie*, Institut du Patrimoine wallon, Namur, 2007, pp. 184 à 187.

Hoffsummer P., *Du Couvent du Val des Écoliers à la caserne Fonck*, Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, tome XCVII, 1985, pp. 40-76.

Oslet G., *Traité de charpente en bois*, vol.4, pp.352-353, Paris, [ca 1880].

Saumery P. de., *Les Délices du Païs de Liège ou Description (...) des monuments sacrés et profanes (...)*, tome I, Liège, 1738, pp. 180-181.

Simenon G., *Point-virgule*, Paris, 1979, *passim*.